

Garantie santé BASE ESSENTIELLE 2019 - Non responsable

(Page 1/2)

Garanties au 01/01/2019	Rembt Régime Obligatoire	Remboursement Unimutuelles	Remboursement Total
-------------------------	--------------------------	----------------------------	---------------------

HOSPITALISATION

HOSPITALISATION CAS GENERAL (*)

Hospitalisation médicale, chirurgicale et autres pathologies	80 % ou 100 %	20 % ou 0 %	100 % TC
Actes de chirurgie ou d'anesthésie	80 % ou 100 %	20 % ou 0 %	100 % TC
Participation forfaitaire soins coûteux	-	Illimité	Illimité
Forfait journalier hospitalier	-	Illimité ⁽²⁾	Illimité ⁽²⁾
Forfait hôtelier <i>(pour les hospitalisations sans nuitée)</i>	-	18 € x 3 par an	18 € x 3 par an
Supplément chambre particulière, par nuitée <i>(Tél, wifi et TV compris)</i>	-	47 € x 90 nuitées / an	47 € x 90 nuitées / an
Supplément accompagnant adulte	-	16 € x 4 jours / an	16 € x 4 jours / an
Supplément hébergement d'un proche	-	16 € x 4 jours / an	16 € x 4 jours / an
Supplément accompagnant enfant	-	16 € par jour	16 € par jour
Supplément "Maison des Parents"	-	16 € par jour	16 € par jour
Prestation Retour à Domicile	-	16 € X 3 jours / an	16 € X 3 jours / an

* DONT HOSPITALISATION SPECIALISEE

Hospitalisation psychiatrie, repos cure, convalescence et soins palliatifs	80 % ou 100 %	20 % ou 0%	100 % TC
Forfait journalier ⁽¹⁾	-	35 jours par an ⁽²⁾	35 jours par an ⁽²⁾
Supplément chambre particulière, par nuitée <i>(Tél, wifi et TV compris)</i>	-	47 € x 30 nuitées / an	47 € x 30 nuitées / an
⁽¹⁾ Hospitalisation à domicile <i>(aide tierce personne)</i>	-	20 € x 35 jours / an	20 € x 35 jours / an

⁽²⁾ Selon les valeurs fixées par le Décret Ministériel.

OPTIQUE

Optique médicale	60 %	40 %	100 % TC
Supplément monture adulte	-	70 €	70 €
Supplément verres adultes	Plafond de 400 € par an	-	1 100 % TC*
Lentilles cornéennes adultes <i>(dont essai et adaptation)</i>		-	130 €
Supplément annuel enfant - 18 ans	-	122 €	122 €
Correction au laser de la myopie et/ou de l'astigmatie <i>(par œil)</i>	-	-	-

* Minimum de 50 € par verre en unifocal et 90 € par verre en multifocal. Un équipement optique par an et par adulte.

MATERNITE

Supplément chambre particulière, par nuitée <i>(Tél, wifi et TV compris)</i>	-	47 € par nuitée	47 € par nuitée
Prestation maternité ⁽³⁾	-	-	-
Cadeau de naissance ⁽³⁾	-	Oui	Oui

⁽³⁾ A l'inscription de l'enfant.

DENTAIRE

Soins dentaires divers	70 %	30 %	100 % TC
Prothèses dentaires prises en charge par le Régime Obligatoire ⁽⁴⁾	70 %	110 %	180 % TC
Prothèse dentaire hors nomenclature, pilier d'implant <i>(limité à un acte par dent)</i>	-	-	-
Rescellement de couronne	-	-	-
Parodontologie, résection apicale, endodontie et comblement osseux	-	-	-
Supplément implant dentaire	-	-	-
Inlay-core	70 %	30 %	100 % TC
Supplément orthodontie	-	220 € / an	220 € / an

⁽⁴⁾ Plafond annuel pour les suppléments dentaires de 2 000 €.

Garantie santé BASE ESSENTIELLE 2019 - Non responsable

(Page 2/2)

Garanties au 01/01/2019	Rembt Régime Obligatoire	Remboursement Unimutuelles	Remboursement Total
-------------------------	--------------------------	----------------------------	---------------------

PREVENTION POUR VOTRE SANTE			
Tous les actes des contrats responsables	70 %	-	70 % TC
Supplément prévention	-	-	-
Supplément ostéodensitométrie			
Vaccin contre la grippe	-	-	-

AUTRES PRESTATIONS			
Prothèses auditives	60 %	-	60 % TC
Supplément par oreille tous les 4 ans	-	+ 220 €	+ 220 €
Autres prothèses et petits appareillages	60 %	50 %	110 % TC
Semelles orthopédiques	60 %	120 %	180 % TC
Supplément prothèse capillaire	-	127 €	127 €
Prothèse mammaire (<i>pathologie</i>) et soutien-gorge adapté	-	77 €	77 €
Prestation cure thermique (<i>hébergement</i>)	-	-	-
Complément tarifaire journalier cure thermique	-	-	-
Médecines douces ⁽⁵⁾ et prévention ⁽⁶⁾	-	-	-
Fonds social	-	Oui	Oui

⁽⁵⁾ Ostéopathe, étioopathe, acuponcteur, chiropracteur, homéopathe, somatopathe, mésothérapeute, pédicure podologue, psychologue, biokinergiste, naturopathe, nutritionniste, diététicien, kinésiologue.
⁽⁶⁾ Contraceptifs prescrits, pilule du lendemain, sevrage tabagique, sevrage drogues, vaccins non remboursés.

DECES (Garantie assurée par l'UNMI)			
Indemnités obsèques (<i>uniquement pour les bénéficiaires de plus de 12 ans</i>)	-	763 €	763 €
Capital décès si maladie	Si décès avant 65 ans	-	1 829 €
Capital décès si accident		-	3 658 €
Capital décès si accident de la circulation		-	5 488 €
Majoration par enfant à charge		-	365 €

GARANTIE ASSISTANCE	
Assurée par Ma Mutuelle Assistance soumise aux dispositions du Code des Assurances - 108 Bureaux de la Colline - 92210 SAINT-CLOUD	
<p>Aide à domicile en cas d'hospitalisation de plus de 24h, d'immobilisation à domicile, de traitement par radiothérapie, de décès.</p> <p>Un de vos enfant est immobilisé, garde d'enfant malade, soutien pédagogique à domicile, ...</p>	<p>Renseignements réglementaires et vie pratique (Allo jeune, Allo social, Aide aux familles, aide au logement...).</p> <p>Assistance et aides en cas de décès.</p>

FR : Frais Réels

TC : Tarif de Convention

TM : Ticket Modérateur

Les franchises médicales ne sont pas remboursées par Unimutuelles.